

La direction reste sourde NON à une perte de pouvoir d'achat !

Des mesures garanties inadmissibles

Alors que les prévisions d'inflation pour 2022 ne cessent d'augmenter, (à date l'inflation est de 4,5%). Orange doit garantir une amélioration du pouvoir d'achat à l'ensemble des salariés.

Un taux de 3,3% en trompe l'œil

La direction continue d'utiliser sa vieille recette en additionnant des budgets complémentaires pour pouvoir afficher un taux directeur plus élevé. Les salariés ne doivent pas être dupes. Les augmentations de salaires garanties sont ci-contre. Seuls celles et ceux qui cumuleront des mesures individuelles en plus des mesures collectives pourront espérer atteindre ou dépasser ces 3,3%. Pour la majorité du personnel, c'est assurément une perte de pouvoir d'achat.

cadres (tous)	mini garanti en € (salaire <38k€)	820 €
	mini garanti en € (salaire >38k€ et inférieur à 80 K€)	680 €
	en %	1,2%
	AI (augmentation individuelle)	1%
non cadres (ACO)	mini garanti en € (salaire <30k€)	880 €
	mini garanti en € (salaire >30k€)	780 €
	en %	2,8%
non cadres (AFO)	augmentation collective en €	480 €
	augmentation collective en %	1,35%
	Effet GVT (avancement d'indices)	0,87%

Alors que les rémunérations de la nouvelle gouvernance à deux têtes vont doubler par rapport à ceux de l'ex PDG d'Orange, les propositions de la direction vont faire perdre du pouvoir d'achat aux salariés. C'est indécent.

La CGT propose ci-dessous de véritables mesures salariales

	En Millions €	en % masse salariale	Propositions CGT
Egalité salariale Femmes Hommes	60	6%*	Suppression des écarts salariaux en 3 ans avec un budget Egalité professionnelle à 2% par an (0,2% actuellement !!!)
Budget promotion, reconnaissance des compétences et qualifications	75	2%	Une promotion pour les plus de 20 000 salariés non promus depuis plus de 10 ans, des promotions de fin de carrière
13 ^{ème} mois	240	8%	Baisse du dividende, en 2021 en versant 10 centimes d'euros en moins Orange aurait eu à sa disposition 330 millions à donner aux salariés

* 6% de la masse salariale des femmes

Ces revendications sont raisonnables pour rémunérer correctement celles et ceux qui créent les richesses à Orange. Elles représentent un total de 375 millions d'euros. Pour les financer il suffirait de 11,5 centimes d'euros de dividendes.

C'est par la mobilisation de toutes et tous que nous arriverons à les gagner. Participons aux initiatives dans tous les services (réunions, HIS, pétition,...). La CGT y œuvre à vos côtés.

Retrouvez nos autres revendications dans notre précédent [tract](#)

**Moi aussi je réclame une véritable
AUGMENTATION DE SALAIRE !**

La pétition NAO c'est ici :



Le debrief vidéo de la dernière séance : [Vidéo](#)



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

